

**CERTIFICAT DE CONFORMITE (véhicules livrés en châssis-cabine)**

Je soussigné, RENAULT TRUCKS SAS - 99 Route de LYON - 69802 SAINT PRIEST, constructeur, certifie que le véhicule livré :

(1) en châssis-cabine (**voir notas**)

(2) dénomination

D.1	Marque	RENAULT
D.2	Type Variantes Versions*	44AGE6 C4 32E6
D.3	Dénomination commerciale	MIDLUM
E	N° d'identification ou n° d'ordre dans la série du type (1)	VF644AGE000008202
F.1	Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)	10000
F.2	Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg)	10000
F3	Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg)*	13500
J	Catégorie internationale	N2
J.1	Genre national	châssis-cabine pour VASP carrosserie incendie
K	Numéro de la réception par type	L-0270-06-04
P.1	Cylindrée (cm <sup>3</sup> )	4764
P.2	Puissance nette maxi (kW)*	(215-EU V) : 161
P.3	Source d'énergie	Gazole
P.6	Puissance administrative (CV)	13
S.1	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)*	006
U.1	Niveau sonore à l'arrêt (dB(A))*	084 (VERTICALE (V))
U.2	Régime de rotation du moteur lui correspondant (mn <sup>-1</sup> )	1725
V.7	C02 (g/km)	N.C
V.9	Classe environnementale*	DXI 5 : 215-EU V TR0 0555*0651G

- est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus ;

- sort de nos usines (magasins) le :

- pour être livré à :

(Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire)

Fait à Lyon, le 02/08/2010

  
Gérard ARMANET  
Responsable pôle Order Management  
RENAULT TRUCKS SAS

(2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation.

NOTA : pour obtenir l'immatriculation dans le genre VASP du véhicule désigné ci-dessus, livré en châssis cabine, il doit notamment être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type et :

- soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès-verbal de réception complémentaire ;
- soit un procès verbal de réception à titre isolé.